**L’expérience algérienne de formation en économie de la santé : Pr Larbi Lamri**

L’Algérie s’est ouverte tardivement à l’économie de la santé. L’histoire a commencé par une thésarde Pr Fatima Zohra Oufriha , qui la première traite du sujet dans sa thèse de doctorat d’Etat. Un deuxième intervenant universitaire, Pr Miloud Kaddar a produit des articles dans cette matière avant de concevoir et diriger un cours d’économie de la santé au CIE à Paris.

Le rapport de la Banque Mondiale de 1993 *« Investir dans la santé »* où les convictions sur les interactions positives entre économie et santé sont prouvées  a suscité l’envol de cette discipline. Un séminaire organisé à Ghardaïa et dédié à cette discipline coparrainé par l’OMS Genève et son bureau de la région EMRO, par la Banque Mondiale, par le CIE Paris et par l’ INSP d’ Alger où fût prise la décision portant création du « Département d’Economie de la Santé » chargé de développer la diffusion des concepts et méthodes de l’économie de la santé en Algérie . Sa direction fût confiée à l’auteur de cette communication. Aussi, c’est durant ce séminaire que fût développée l’idée de créer RESSMA

Les résultats atteints:

* Réalisation de l’étude « Priorités de santé au Maghreb, partie Algérie » financée par la Banque Mondiale ;
* Conception et exécution de cours annuels d’économie de la santé (10 jours , sessions de 30 participants) organisés depuis 1994 et destinés aux praticiens et gestionnaires relevant des établissements publics de la santé avec comme objectif de les doter d’outils et de méthodes d’économie de la santé;
* Introduction en 1995 d’un cours « économie de la santé » dans le cursus universitaire des étudiants de 6ème année de des facultés de médecine d’Algérie, cours en vigueur à ce jour pris en charge à Alger par l’auteur;
* Elaboration d’un polycopié, support pédagogique, diffusé aux apprenants professionnels et étudiants ;
* Dispense de ce cours aux médecins inspecteurs, aux médecins-conseil et administrateurs de la sécurité sociale, aux étudiants de Master de l’Ecole Supérieure de Sécurité Sociale et aux enseignants des écoles de formation paramédicale ;
* Création d’un Magister spécialisé en économie de la santé à l’Université de Béjaïa ;
* Création d’un service de calcul des coûts dans l’organigramme du Ministère de la Santé ;
* Développement de recherches au CREAD avec diffusion d’articles dans sa revue ;
* Organisation de séminaires dans les institutions universitaires et les centres hospitaliers universitaires.